

PANORAMA DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2007

PUBLICATION ANNUELLE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

« Dans tout État, l'autorité des pouvoirs publics ne peut être fondée que sur la volonté du peuple exprimée à la faveur d'élections sincères, libres et régulières, tenues périodiquement au suffrage universel, égal et secret. »

- Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières adoptée à l'unanimité par le Conseil de l'UIP à sa 154^e session (Paris, 26 mars 1994)

On trouvera dans le présent numéro du Panorama une vue d'ensemble de toutes les élections directes de chambres uniques, basses et hautes de parlements nationaux en 2007. Il donne un instantané des législatives en images et en chiffres et met en relief les échéances électorales importantes de l'année.

2007 EN BREF

- ❖ Il y a eu des élections directes dans 55 pays, pour 62 chambres parlementaires.
- ❖ Sur les 44 714 sièges parlementaires qui existent dans le monde, 10 291 ont été renouvelés lors d'élections directes.
- ❖ Les femmes en ont remporté plus de 1 500.
- ❖ Le nombre de femmes a augmenté dans plus de 50 % des chambres renouvelées pour lesquelles des données comparables étaient disponibles.
- ❖ Dix pays ont enregistré un taux de participation supérieur à 80 %, et sept pays, un taux inférieur à 50 %.
- ❖ Au plan mondial, la participation moyenne s'est établie à 65,34 %, soit 2,52 points de moins qu'en 2006.
- ❖ Dans 27 pays, le parti au pouvoir a été reconduit (62,8 % des 43 pays où l'alternance peut s'expliquer en termes politiques et par le jeu des partis). Dans huit autres pays (18,6 %), la composition de la coalition au pouvoir a été modifiée.
- ❖ Seuls huit pays (18,6 %) se sont prononcés contre le parti au pouvoir.
- ❖ Un pays, la Thaïlande, a retrouvé le droit chemin constitutionnel avec la tenue des premières élections depuis le coup d'Etat militaire de 2006.

Tous les chiffres reposent sur les données disponibles au 29 février 2008.

INSTANTANÉS ÉLECTORAUX



Une femme dépose son bulletin dans l'urne au bureau de vote de Nasarawa (Nigéria), le 21 avril 2007.

Secrétariat du Commonwealth/Julius Mucunguzi

Un homme s'apprête à voter lors des élections législatives marocaines, dans le bidonville de Sidi Boumen, près de Casablanca, le 7 septembre 2007.



AFP /Philippe Desmazes



OSCE/Holly Ruthraff

Dépouillement du scrutin législatif en Irlande, 24 mai 2007.



DERNIERS ÉVÈNEMENTS DANS LES PARLEMENTS

Les 480 sièges de la nouvelle Chambre des représentants de **Thaïlande** ont été mis au scrutin en décembre 2007, suite à l'adoption en août 2007 d'une nouvelle Constitution.

Plus de 72 % des 45 millions d'électeurs inscrits ont participé aux élections. Les résultats ont donné 232 sièges au Parti du pouvoir populaire (PPP), dirigé par des partisans de l'ancien Premier ministre destitué, M. Thaksin Shinawatra. Le PPP a formé une coalition de six partis détenant un total de 313 sièges sur les 477 validés par la Commission électorale à la date où nous publions ces informations.

Des élections législatives se sont déroulées au mois d'août en **Sierra Leone**, parallèlement aux élections présidentielles. Elles constituaient la première passation de pouvoir pacifique depuis la fin de la guerre civile qui avait sévi de 1991 à 2002.



Préparatifs des élections législatives au Timor-Leste.

ONU/Steve Tidner

Le taux de participation a atteint près de 76 % et de nombreux électeurs ont dû patienter des heures durant sous la pluie pour voter. Le principal parti d'opposition, le Congrès de tout le peuple (APC), a remporté la majorité des sièges (59 sur 112) et le Parti populaire de la Sierra Leone a cédé la place à l'APC dans un climat de paix. Seize femmes (14,3 %) ont été élues au Parlement. Au deuxième tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu en septembre, M. Ernest Bai Koroma, leader de l'APC, a été élu avec 54 % des voix.

Pour la première fois depuis son indépendance en 2002, le **Timor-Leste** a tenu des élections législatives. Quarante-vingt pour cent des électeurs inscrits ont voté. Aucun parti n'a remporté une majorité nette. Le Président élu en mai, M. José Ramos-Horta, a traversé une impasse politique avant de nommer l'ancien président et dirigeant du mouvement pour l'indépendance nationale, M. Xanana Gusmão, Premier ministre, avec l'appui d'une coalition parlementaire.

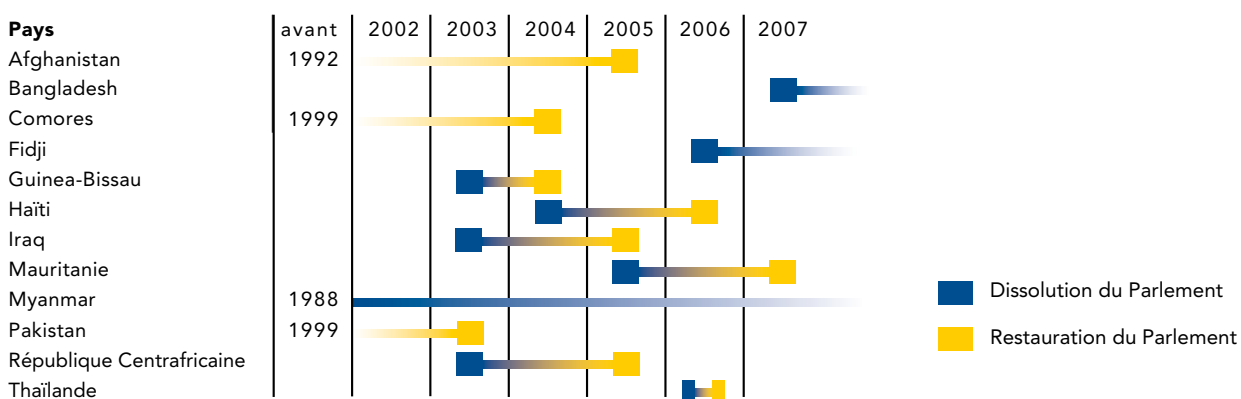
Fin 2007, le **Bhoutan** a fait un grand pas en avant dans le cadre de son processus de démocratisation, en organisant pour la première fois des élections nationales pour désigner les membres du Conseil national, la chambre haute du Parlement. L'élection de la chambre basse, l'Assemblée nationale, est prévue pour mars 2008. Les membres de cette chambre auront alors la responsabilité d'adopter une nouvelle constitution, qui mettra fin à un siècle de monarchie absolue.

Le Conseil national est une instance composée de 25 membres où les partis n'ont pas leur place. Aux élections de décembre, 43 personnes étaient en lice pour 15 des 20 sièges électifs du Conseil. L'élection des titulaires des cinq sièges restants a été reportée faute de candidats. Les candidats doivent en effet avoir un diplôme universitaire, ce qui est le cas de seulement 2,5 % des 634 000 habitants du pays.

Cinquante-cinq pour cent des 270 000 électeurs inscrits ont voté. A l'issue du scrutin, au moins 11 élus avaient moins de 40 ans et trois étaient des femmes. Une quatrième femme a été élue en janvier 2008.

Les élections au **Bangladesh**, initialement prévues pour janvier 2007, ont été reportées par le gouvernement intérimaire. Il n'y a donc plus de parlement en fonctionnement. Cependant, la Constitution prévoit que le Président du Parlement demeure en place jusqu'à ce que son successeur le remplace.

Pays sans Parlement actif, 2002-2007



THÈMES DES ÉLECTIONS

Au **Nigéria**, les élections se sont déroulées après un an de troubles politiques après que le Sénat avait rejeté, en mai 2006, un projet d'amendements à la Constitution qui aurait autorisé le président sortant à briguer un troisième mandat.

Les élections présidentielles et législatives ont attiré plus de 35 millions d'électeurs sur les 60 que compte le pays. Les deux scrutins ont été remportés par le parti en place. Les élections présidentielles constituaient le premier transfert de pouvoir entre deux présidents civils depuis l'indépendance du pays en 1960.



AFP/Eitan Abramovich

Paysans autochtones participant aux élections générales à Santiago Atitlán, Guatemala, le 9 septembre 2007.

La pauvreté et la criminalité ont été les principaux thèmes des élections au **Guatemala**, qui a le taux d'homicide le plus élevé d'Amérique latine. Au moins 50 personnes ont été tuées durant la campagne électorale, ce qui en fait la plus meurtrière depuis la fin de la guerre civile, en 1996. Parmi les victimes, figurent la fille de 14 ans d'un candidat, ainsi que l'assistant d'un des candidats à la vice-présidence. En dépit de ces violences, plus de 60 % des électeurs inscrits sont allés voter.

La participation à la guerre en Iraq a été l'un des thèmes majeurs des élections en **Australie** et en **Pologne**, où les partis d'opposition ont promis un retrait partiel voire total de leurs troupes déployées en Iraq.

En **Islande** et en **Australie**, les électeurs ont eu à trancher entre des exigences souvent contradictoires : stimulation de la croissance économique et protection de l'environnement.

En **Suisse**, une affiche de campagne de l'Union démocratique du centre, parti de droite, montrant trois moutons blancs en train de chasser du pays un mouton noir à coups de pieds, pour symboliser le programme du parti en matière d'immigration, a déclenché une vive polémique. Le taux de participation a été le plus élevé des 24 dernières années (48,3 %). L'Union démocratique du centre a remporté la plus grande proportion de sièges au Conseil national depuis l'instauration du scrutin proportionnel, en 1919, mais son leader n'a pas obtenu de siège au nouveau gouvernement.

Elections contestées au Kenya



IRIN/Allan Gichig

Files d'attente devant les bureaux de vote au Kenya, 27 décembre 2007

Le taux de participation aux élections présidentielles et législatives de décembre dernier a apparemment été élevé au **Kenya**. Le Mouvement démocratique orange, parti d'opposition dirigé par le candidat à la présidence, Raila Odinga, est devenu la principale force politique de l'Assemblée nationale nouvellement élue, juste devant la coalition du Président Mwai Kibaki. Le 30 décembre, M. Kibaki a reçu l'investiture à la présidence du pays, immédiatement après l'annonce par la Commission électorale de sa réélection.

Les partisans de l'opposition ont envahi les rues de Nairobi en signe de protestation et les manifestations ont débouché sur des actes de violence. S'en est suivi un blocage politique et la violence s'est rapidement étendue à d'autres régions du pays. Un millier de personnes, dont deux parlementaires de l'opposition, ont été tuées dans les violences postélectorales, et plus de 250 000 personnes ont fui leur domicile.

ELECTIONS ANTICIPÉES

Les élections anticipées se sont avérées favorables aux partis en place dans sept des 12 pays concernés (58,3 %) en 2007.

Le Président des **Seychelles** a dissous l'Assemblée nationale à la suite de manifestations de l'opposition contre la décision de l'Assemblée d'interdire aux partis politiques et groupes religieux l'obtention de licences de radiodiffusion. Le scrutin, organisé sept mois plus tôt que prévu, qui a attiré près de 86 % des électeurs inscrits, a donné lieu à une configuration identique à celle du Parlement sortant.

En **Turquie**, le choix du candidat présidentiel du parti au pouvoir a amené le plus grand parti laïc du pays à boycotter le Parlement et entraîné des élections anticipées de quatre mois. Le parti au pouvoir a été reconduit au gouvernement

avec une nette majorité et son candidat à la présidence a finalement été élu par le nouveau Parlement au troisième tour de scrutin.

Le Président du **Kazakhstan** a convoqué des élections pour le mois d'août, soit plus de deux ans avant la date officielle, car il voulait mettre en œuvre les amendements à la Constitution adoptés en mai 2007. Ces amendements prévoyaient l'élargissement de la Chambre des représentants et du Sénat, ainsi que l'instauration du scrutin proportionnel de liste strict qui empêche désormais les candidats indépendants de se présenter. Aux élections, le parti au pouvoir, « Nur Otan », a obtenu 88 % des suffrages. Aucun parti d'opposition n'a dépassé le seuil de 7 % requis pour obtenir un siège. Tous les sièges parlementaires sont donc revenus au parti en place.

Au **Danemark**, où les élections se sont déroulées avec 15 mois d'avance sur le calendrier législatif, le Premier ministre a obtenu un troisième mandat, ce qui constitue une première historique.

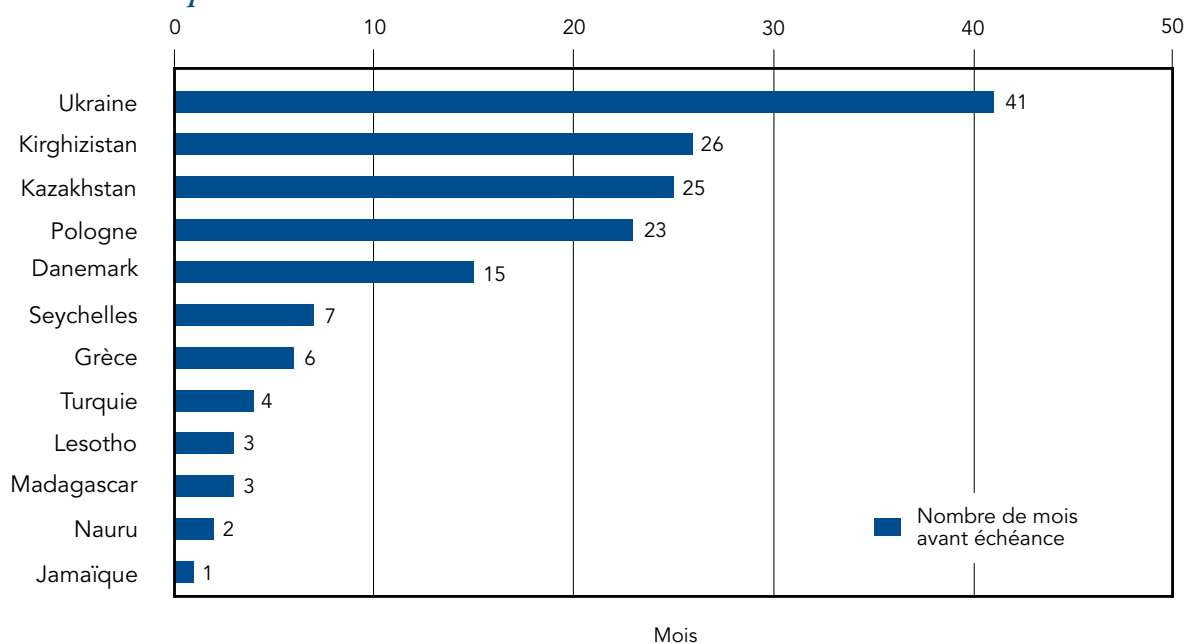
En **Ukraine**, les élections qui devaient avoir lieu en 2011 ont été avancées à 2007 à la suite d'une crise opposant le Président et le Parlement. La coalition qui avait mené la Révolution orange de décembre 2004 a obtenu une majorité réduite qui fait d'elle, une nouvelle fois, la principale force politique du Parlement.

Après le renvoi controversé de plusieurs ministres, le gouvernement de coalition de la **Pologne** a implosé au mois d'août. Des élections ont alors dû être convoquées avec 23 mois d'avance. A l'issue de ce huitième scrutin depuis la chute du communisme en 1989, le parti en place a été contraint de reconnaître sa défaite contre la Plateforme civique, dont le candidat était arrivé second à la présidentielle de 2005.



En Turquie, les administrateurs d'un bureau de vote comptent les bulletins lors des élections législatives du 22 juillet 2007.

Élections anticipées



ALTERNANCES

Dans la plupart des pays qui ont tenu des élections en 2007, les partis en place ont été reconduits. Ils n'ont quitté le pouvoir que dans huit des 43 pays (18,6 %) où l'alternance peut s'expliquer en termes politiques et par le jeu des partis.

En **Australie**, le Premier ministre Howard, qui avait dirigé quatre gouvernements successifs, est devenu le premier Premier ministre en exercice depuis 1929 à perdre son siège.

Le parti en place au **Japon** a perdu le contrôle de la chambre haute pour la première fois depuis sa création en 1955.

Le président du parti est cependant demeuré Premier ministre grâce à la majorité détenue par le parti à la chambre basse.

Aucune majorité claire ne s'étant dégagée des élections de juin, la **Belgique** a connu une période record de 196 jours sans gouvernement avant la formation d'un gouvernement intérimaire de coalition en décembre.

Les nouveaux modes de scrutin ont souvent eu une grande incidence sur les résultats électoraux. Le **Kirghizistan** a adopté un système de représentation proportionnelle as-

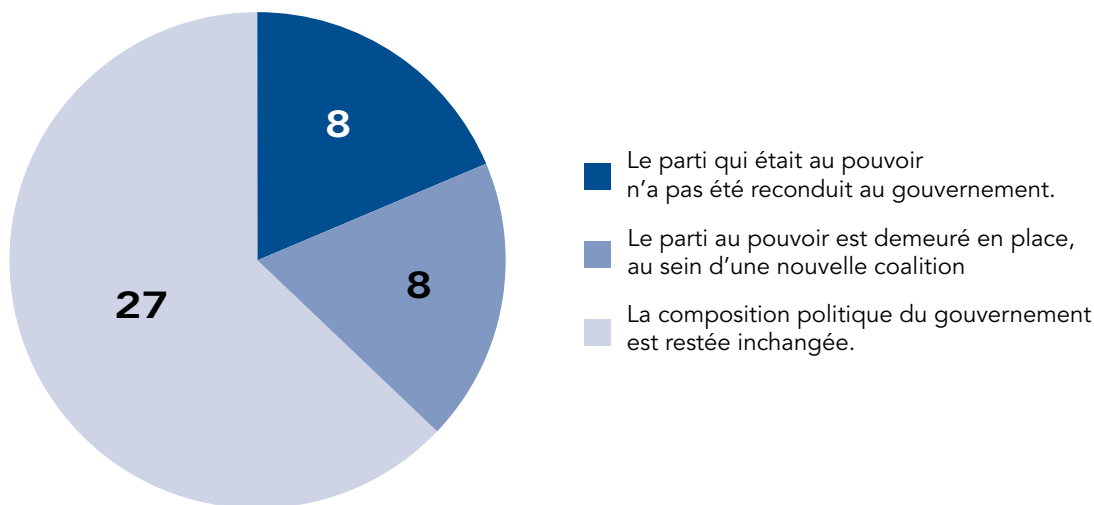
sorti d'un seuil de 5 % des voix à l'échelon national et de 0,5 % dans chacune des sept régions du pays pour être représenté au Parlement. De ce fait, bien qu'elle ait recueilli 8,7 % des suffrages au plan national aux élections de décembre, la principale coalition d'opposition n'a pas obtenu de siège parlementaire car elle a fait moins de 0,5 % dans une région.

En **Fédération de Russie**, les élections de décembre étaient les premières à la proportionnelle stricte. Le nouveau système prévoit qu'un parti doit remporter 7 % des suffrages (contre 5 % auparavant) pour être représenté au Parlement. Bien que 35 partis se soient présentés, seuls 11 ont été retenus par la Commission centrale des élections. Le parti Russie unifiée du Président Poutine a obtenu 315 des 450 sièges de la Douma. Trois autres partis ont également obtenu des mandats législatifs.



Un homme âgé met son bulletin dans l'urne à Tokyo, Japon, le 29 juillet 2007.

Alternance après les élections dans 43 pays



NOTE : Le graphique ne représente que les pays où l'alternance peut s'expliquer par le jeu des partis politiques. En sont par conséquent exclus pour diverses raisons les 12 pays suivants : Belgique, Bhoutan, Iles Marshall, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Mali, Micronésie, Nauru, Oman, Serbie et Thaïlande.

PARTICIPATION ÉLECTORALE

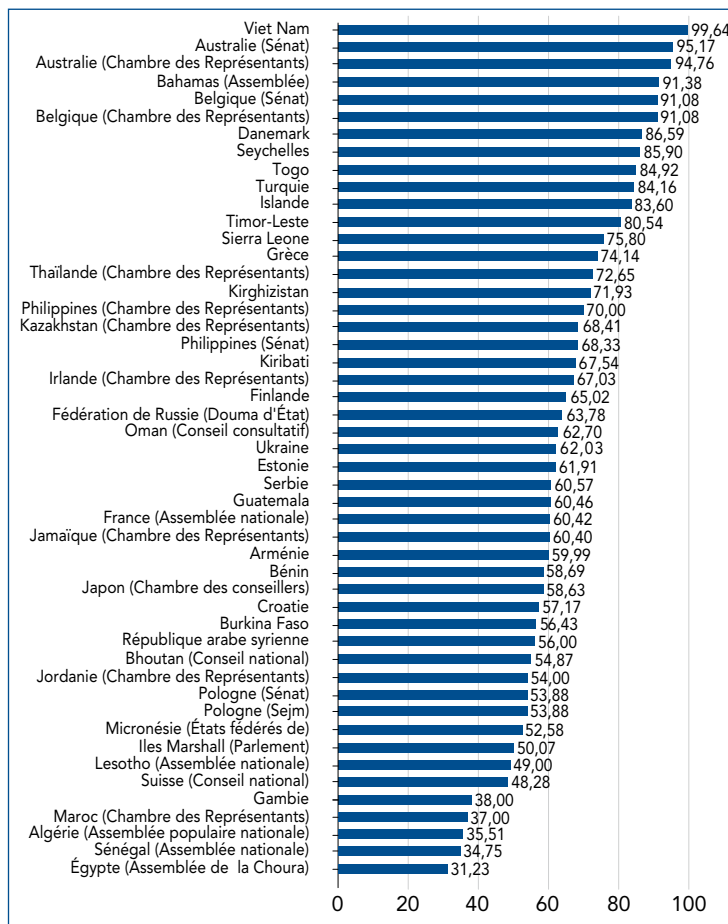
Le taux de participation électorale en 2007 allait de 99 % au **Viet Nam**, où il est traditionnellement élevé, à 31 % en **Egypte** et un peu moins de 35 % au **Sénégal**. Dans ces deux derniers pays, les partis de l'opposition avaient décidé de boycotter les élections. En Egypte, il s'agissait du premier scrutin depuis que les amendements à la Constitution avaient mis fin à la supervision des élections par la justice et interdit les activités politiques fondées sur la religion.

Au **Togo**, près de 85 % des électeurs autorisés se sont rendus aux urnes. L'organisation d'élections libres et régulières était considérée comme une étape importante pour le rétablissement des relations du pays avec ses partenaires internationaux, en particulier avec l'Union européenne, qui avait suspendu son aide en 1993 en raison de craintes liées à la gouvernance. Pour la première fois en près de vingt ans, aucun parti d'opposition n'a boycotté les élections.

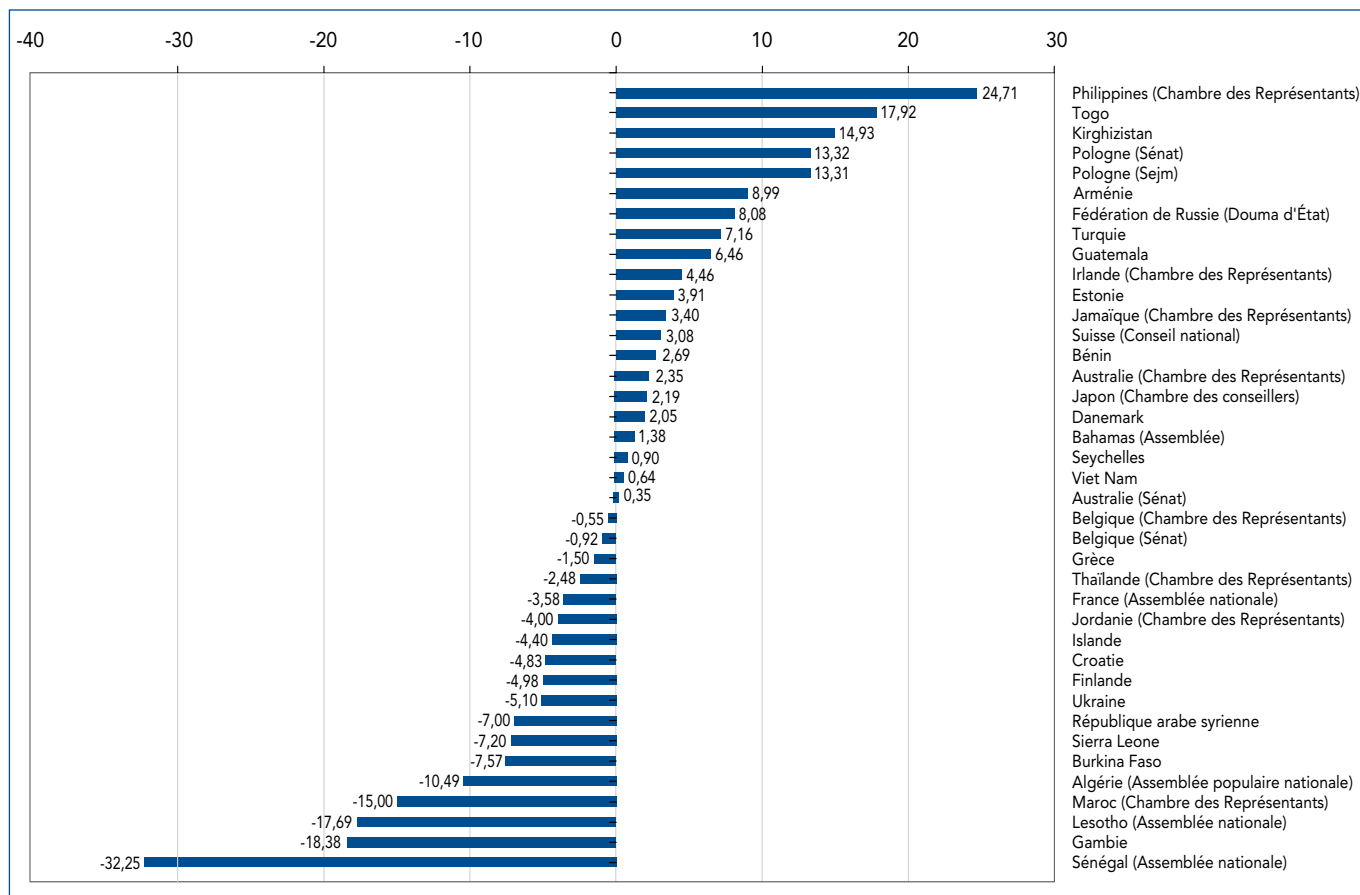
Trois partis d'opposition ont boycotté les élections en **Algérie**, arguant que des élections organisées sous l'état d'urgence n'avaient pas de légitimité. Seuls 35 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

A peine 37 % des électeurs inscrits ont pris part aux élections législatives du **Maroc**, malgré la participation de 33 partis politiques et de 13 groupes de candidats indépendants. Ce taux est le plus bas de l'histoire du pays.

Participation électorale, 2007 (Suffrages exprimés/électeurs inscrits, en %)



Écart de participation électorale entre les scrutins de 2007 et les élections précédentes, en %



LES FEMMES AUX ÉLECTIONS

Fin 2007, les femmes occupaient 17,7 % des sièges parlementaires à l'échelle planétaire, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport à il y a dix ans.

Parmi les pays qui ont tenu des élections en 2007, les femmes représentent désormais au moins 30 % des parlementaires en **Argentine**, en **Belgique**, au **Danemark**, en **Finlande** et en **Islande**. La Finlande a élu le plus grand nombre de femmes de son histoire - 84 (42 %), soit neuf de plus que lors des dernières élections.

En 2007, les femmes ont remporté plus de sièges au scrutin proportionnel, avec 18,3 %, qu'au scrutin majoritaire, où elles n'ont obtenu que 13,8 % des sièges.

En 2007, la progression la plus forte en points de pourcentage - de 0 à 25 % - a été enregistrée au **Kirghizistan**. Lors des élections précédentes, en 2005, le nombre de femmes était tombé à zéro avec le passage d'un parlement bicaméral à un parlement monocaméral assorti d'un scrutin majoritaire. En 2007, le nombre de sièges de la Chambre a été porté de 75 à 90, pourvus au scrutin proportionnel de liste. Dans le cadre de ce système, les partis étaient tenus de présenter au moins 30 % de femmes sur leurs listes.

En **Jordanie**, une femme a été élue en plus des six bénéficiant du système des quotas, tandis qu'en **Turquie**, un nombre record de 50 femmes ont été portées à la mandature, contre 24 lors des élections précédentes, en 2002.

En 2007 les femmes ont enregistré leurs moins bons résultats dans les Etats des îles du Pacifique, avec moins de 2 % en moyenne. Deux femmes ont obtenu des mandats législatifs à **Kiribati**, une aux **Iles Marshall** et une

en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. Aucune femme n'a été élue dans les **Etats fédérés de Micronésie**, qui, à l'instar de **Nauru**, n'ont jamais eu de femme parlementaire.

Pour la première fois en 13 ans, aucune femme n'a été élue au Conseil consultatif d'**Oman**. Vingt-et-une femmes se sont présentées, contre 15 lors des élections précédentes, en 2003, mais sans succès. En 1994, Oman a été le premier Etat du Golfe à reconnaître aux femmes le droit de voter et de se présenter à des élections.



Un membre du personnel électoral aide une électrice à mettre son bulletin dans l'urne au bureau de vote de Freetown (Sierra Leone), le 11 août 2007.

IRIN/Tugela Fildley



AFP Photo/Muhammad Sabri

Scrutatrice consultant un bulletin de vote lors du dépouillement, Thaïlande, le 23 décembre 2007.

Élections couvertes par la présente publication

La présente publication couvre toutes les élections législatives directes tenues en 2007, à l'échéance normale ou après dissolution. Elle ne couvre ni les chambres parlementaires élues indirectement, ni les chambres désignées. Des informations ne sont données sur les élections présidentielles que si elles se sont tenues en même temps que les législatives.

Dans des élections directes, ce sont les citoyens qui, par leur suffrage personnel, choisissent leurs représentants élus. Dans des élections indirectes, ce sont les membres d'un collège électoral (dont la composition varie d'un pays à l'autre) qui élisent les représentants au nom des citoyens.

Toutes les données figurant dans le *Panorama des élections législatives* sont tirées de la base de données PARLINE de l'UIP sur les parlements nationaux. On trouve dans PARLINE des informations sur la structure, la composition et les méthodes de travail de chaque chambre parlementaire dans tous les pays ayant un parlement national. On y trouve aussi des informations sur les élections législatives.

Tous les chiffres sont basés sur les données disponibles au 29 février 2008. Les données ont été vérifiées auprès des parlements, dans toute la mesure du possible.

Notes explicatives

Taux de participation électorale : Exprimé en pourcentage des votants par rapport aux inscrits. Dans les votants sont également inclus ceux qui mettent des bulletins blancs ou nuls dans l'urne. Les pays pour lesquels le taux de participation n'est pas disponible ont été exclus.

Aucune comparaison n'est faite avec la précédente élection pour la chambre haute nouvellement créée du Bhoutan, de même que pour la Serbie et le Timor-Leste, qui ont tenu leurs toutes premières élections législatives en tant que nouvelles nations. Les chiffres sont repris de la base de données PARLINE de l'UIP.

Alternance : On distingue trois types d'alternance : *alternance complète* lorsque le principal parti au pouvoir cesse de gouverner, *alternance partielle*, lorsqu'il reste au pouvoir mais avec des partenaires différents, *non-alternance* lorsque la composition politique du gouvernement ne change pas. Le graphique ne représente que les pays pour lesquels on peut expliquer l'alternance en termes politiques.

Membres élus : N'inclut les chiffres des élections partielles que si ces élections ont été tenues pour pourvoir des sièges non attribués aux élections législatives principales.

Pour en savoir plus

On trouvera des informations détaillées sur les élections législatives tenues en 2007 dans la base de données PARLINE et dans sa version imprimée, *Chronique des élections parlementaires*.

La situation des femmes au Parlement en 2007 est résumée dans la publication *Les femmes au parlement en 2007 : regard sur l'année écoulée*.

Toutes ces publications et bien d'autres, y compris la *Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières* et l'étude *Élections libres et régulières*, peuvent être téléchargées ou commandées à partir du site web de l'UIP, www.ipu.org.

L'UIP en bref

Créée en 1889, l'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation internationale des parlements des États souverains. En février 2008, les parlements de 146 pays étaient membres de l'UIP. Sept assemblées parlementaires régionales en sont membres associés.

L'UIP concourt au règlement des conflits et elle s'emploie à combler le déficit démocratique mondial et à renforcer la crédibilité de l'institution parlementaire.

Elle promeut la paix par le dialogue et la diplomatie parlementaires et favorise la démocratie à travers plusieurs programmes d'action visant à renforcer les parlements, défendre les droits de l'homme, promouvoir l'égalité des hommes et des femmes et la participation des femmes à la vie politique.

L'UIP partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et travaille en étroite collaboration avec les institutions de cette organisation. Elle travaille aussi avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales mues par les mêmes idéaux.

ÉLECTIONS LEGISLATIVES DIRECTES EN 2006

Pays (chambre)	Échéance électorale
Algérie (Assemblée populaire nationale)	17 mai
Argentine (Chambre des Députés)	28 octobre
Argentine (Sénat)	28 octobre
Arménie	12 mai
Australie (Chambre des Représentants)	24 novembre
Australie (Sénat)	24 novembre
Bahamas (Assemblée)	2 mai
Belgique (Chambre des Représentants)	10 juin
Belgique (Sénat)	10 juin
Bénin	31 mars
Bhoutan (Conseil national)	31 décembre
Burkina Faso	6 mai
Cameroun	22 juillet
Congo (Assemblée nationale)	24 juin et 5 août
Croatie	25 novembre
Danemark	13 novembre
Egypte (Assemblée de la Choura)	11 et 18 juin
Estonie	4 mars
Finlande	18 mars
France (Assemblée nationale)	10 et 17 juin
Gambie	25 janvier
Grèce	16 septembre
Guatemala	9 septembre
Islande	12 mai
Irlande (Chambre des Représentants)	24 mai
Jamaïque (Chambre des Représentants)	3 septembre
Japon (Chambre des Conseillers)	29 juillet
Jordanie (Chambre des Représentants)	20 novembre
Kazakhstan (Chambre des représentants)	18 août
Kenya	27 décembre
Kiribati	22 et 30 août
Kirghizistan	16 décembre
Lesotho (Assemblée nationale)	17 février
Madagascar (Assemblée nationale)	23 septembre
Mali	1 ^{er} et 22 juillet
Iles Marshall	19 novembre
Micronésie (États fédérés de)	6 mars
Maroc (Chambre des Représentants)	7 septembre
Nauru	25 août
Nigéria (Chambre des représentants)	21 avril
Nigéria (Sénat)	21 et 26 avril
Oman (Conseil consultatif)	27 octobre
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 juin et 10 juillet
Philippines (Chambre des Représentants)	14 mai
Philippines (Sénat)	14 mai
Pologne (Sejm)	21 octobre
Pologne (Sénat)	21 octobre
Fédération de Russie (Douma d'État)	2 décembre
Sénégal (Assemblée nationale)	3 juin
Serbie	21 janvier
Seychelles	10 et 12 mai
Sierra Leone	11 août
Suisse (Conseil national)	21 octobre
Suisse (Conseil des États)	21 octobre
République arabe syrienne	22 avril
Thaïlande (Chambre des Représentants)	23 décembre
Timor-Leste	30 juin
Togo	14 octobre
Trinité-et-Tobago (Chambre des Représentants)	5 novembre
Turquie	22 juillet
Ukraine	30 septembre
Viet Nam	20 mai

CONTACT

Union interparlementaire

5, chemin du Pommier - Case postale 330
CH-1218 Grand-Saconnex, Genève, Suisse
Téléphone : +41 22 919 41 50
Fax : +41 22 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org

Bureau du Représentant permanent de l'UIP auprès des Nations Unies

220 East 42nd Street – Suite 3002
New York, N.Y. 10017 - États-Unis d'Amérique
Tél. : +1 212 557 58 80
Fax : +1 212 557 39 54
Courriel : ny-office@mail.ipu.org